



**Avis de publicité relatif à une demande
d'Autorisation d'Occupation Temporaire
du domaine public communal (permis de stationnement)
pour l'année 2021.**

Commune déléguée de Vasteville

Une demande d'AOT a été déposée à la mairie de La Hague pour l'occupation d'un emplacement sur le parking rue JF MILLET, sis sur la commune déléguée de Vasteville en vue d'une vente de muguet le 1^{er} mai.

Les conditions d'occupation du domaine public sont les suivantes :

- L'occupation est précaire, révoquant et strictement personnelle.
- L'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT.

Cette demande fait suite à une manifestation d'intérêt spontanée, conformément à l'article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques.

En cas d'expression d'intérêt concurrente, le candidat devra déposer une demande de permis de stationnement avant le 15 avril à 16h auprès de la mairie de la Hague à l'adresse suivante :

Mairie de La Hague,
8, rue des Tohagues- BP217
Beaumont-Hague
50442 La Hague cedex

Ou
à l'adresse électronique suivante :

s.hibon@lahague.com

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à la mairie de la Hague auprès de Mme Hibon 02.33.01.93.64

Tél. **02 33 01 53 33** - Fax. **02 33 01 93 48**

Courriel courrier@lahague.com - Site www.lahague.com

Toute correspondance devra être adressée impersonnellement à :

Mme le maire de La Hague

8 rue des Tohagues - B.P. 217 - Beaumont-Hague 50442 LA HAGUE Cedex